

Conseil documentaire
Séance du 20 juin 2025

RELEVE DE DECISIONS

Le conseil

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts de l'université,
Vu les statuts du Service Commun de Documentation (SCD),

Après avoir délibéré, décide :

DECISION n° 1 : Approbation du procès-verbal du conseil documentaire du 12 juillet 2023

Adoptée à la majorité des 13 présents ou représentés
(11 pour, 0 contre, 2 abstentions, 0 NPPAV)

DECISION n° 2 : Versement des recettes de la braderie d'ouvrages des bibliothèques du campus Mirail des 28, 29 et 30 avril 2025 à des associations étudiantes

Adoptée à la majorité des 12 présents ou représentés
(7 pour, 2 contre, 2 abstentions, 1 NPPAV)

DECISION n° 3 : Mise en oeuvre des remboursements forfaitaires pour les documents non rendus

Adoptée à l'unanimité des 12 présents ou représentés
(12 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 NPPAV)

DECISION n° 4 : Mise à jour du règlement intérieur des bibliothèques de l'UT2J

Adoptée à l'unanimité des 12 présents ou représentés
(12 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 NPPAV)

Toulouse, le 20 juin 2025

Hervé Chasserieau
directeur du SCD-UT2J



SCD
Directeur
HERVE CHASSERIEAU